



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance extraordinaire du Conseil tenue le 18^{ème} jour du mois de décembre, deux mille vingt-trois (2023-12-18) un règlement portant le numéro #466-2023.

Objet: « Règlement fixant les différents taux de taxes foncières et de compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2024 »

DONNÉ ce 19^{ème} jour du mois de décembre deux mille vingt-trois (2023-12-19).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **19^{ème} jour de décembre deux mille vingt-trois (2023-12-19).**

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, greffière-trésorière